

Bonjour comment sa se passe pour un mariage

Par fathi, le 15/05/2009 à 16:54

Bonjour,

je souhaiterai poser une question mon oncle atteint d'une tumeur au cerveau est en phase terminal et vien de ce marier avec une personne sans papier et a eut une carte de séjour comment ça ce passe aura t elle tout les droits ou ce sera ces enfants de son premier mariage qui ornt leur drots répndez moi merci

Par Upsilon, le 16/05/2009 à 09:21

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Sauf à prouver que le mariage a été contracté sans le consentement éclairé de votre oncle, il est valable.

Il produit donc tous ses effets et, notamment, sa nouvelle femme pourra hériter d'1/4 de la succession en pleine propriété.

S'il s'agit d'un mariage blanc, vous pouvez féliciter votre oncle qui vient de faire perdre 1/4 de ses biens à ses propres enfants.